



Projet institutionnel

Table des matières

1	Cadre	3
1.1	Préambule	3
1.2	La commune d'Épalinges.....	3
1.3	L'animation socioculturelle	3
1.3.1	Définitions	3
1.3.2	Pourquoi développer une politique d'animation socioculturelle à Épalinges ?.....	4
1.4	Historique de l'animation socioculturelle à Epalinges	4
1.5	Le passage du CAJE au CAP.....	5
2	Organisation et fonctionnement du CAP	6
2.1	Organigrammes	6
2.2	Aperçu des publics cibles et principaux terrain.....	7
2.3	Composition d'équipe et dotation RH.....	8
3	Mission générale et axes d'intervention	8
3.1	Mission générale	8
3.2	Axe maintien et promotion du lien social et des solidarités.....	8
3.3	Axe citoyenneté et intégration.....	8
3.4	Axe prévention et promotion de la santé	9
3.5	Axe promotion culturelle	9
3.6	Axe environnement de vie et espace public	9
4	Valeurs.....	9
5	Moyens : déploiement de l'action sur le terrain.....	10
5.1	Enfants.....	10
5.2	Jeunesse	10
5.3	Tous publics.....	11
5.4	Seniors.....	11
5.5	Travail social de proximité.....	12
5.6	Projets ponctuels.....	13
5.7	Moyens de communication.....	13
6	Divers.....	13
6.1	Le CAP comme lieu de formation.....	13
6.2	Collaborations	14
6.3	Observatoire de la cohabitation.....	14
7	Conclusion	15

1 Cadre

1.1 Préambule

Ce document fait office de cadre de référence pour les pratiques d'animation socioculturelle au sein de la commune d'Épalinges. C'est un document auquel peuvent se référer les autorités ainsi que les collaborateurs et collaboratrices du Centre d'animation socioculturelle Palinzard - CAP.

1.2 La commune d'Épalinges

Historiquement rurale et villageoise, la commune s'est peu à peu densifiée dès les années 60, pour être aujourd'hui une petite ville de 10'000 habitant-e-s. Située dans le prolongement nord de la commune de Lausanne, elle s'étend sur 4,57 km². Deux « centres » se distinguent de par la densité de la population et l'activité commerciale qui s'y déroule, un aux Croisettes (sud) et l'autre à la Croix-Blanche (centre).

D'autres quartiers existent mais au-delà de cet aspect, on observe une différence de densité entre le haut et le bas de la commune caractérisée par des zones de villas et des zones d'immeubles. Un tiers de la population est effectivement concentré dans le quartier des Croisettes qui se trouve au sud de la commune. Toutefois, au fil du temps, d'autres quartiers se sont également densifiés.

1.3 L'animation socioculturelle

1.3.1 Définitions

L'équipe du CAP propose ici trois définitions de l'animation socioculturelle qui font aujourd'hui référence pour sa pratique :

La définition du Conseil de l'Europe :

« L'animation socioculturelle est une action sociale qui s'exerce au travers d'activités diverses au quotidien, en tenant compte des conditions sociales, culturelles, économiques et politiques des populations concernées. Son action vise à organiser et à mobiliser des groupes et des collectivités en vue d'un changement social. Elle s'exerce sur la base d'une participation volontaire et démocratique faisant appel à la notion de citoyenneté. L'animateur-trice socioculturel-le est en effet un facilitateur de l'action démocratique : il-elle favorise les prises de conscience d'identités collectives, il-elle permet aux communautés d'intérêt de mieux jouer leur rôle et de bâtir des projets pour agir. Il-elle s'efforce en particulier de faciliter l'accès à l'expression et à l'action des groupes minorisés. »

La définition de la CESASC (Coordination des Ecoles Suisses d'Animation Socioculturelle) :

« L'animation socioculturelle est une intervention sociale inscrite dans un contexte économique, culturel, social et politique donné. Elle comprend toutes les initiatives qui visent à mobiliser des individus, des groupes, des collectivités en vue de la réappropriation des divers aspects de leur vie quotidienne liés à l'environnement socio-culturel. »

Charte Romande de l'Animation Socioculturelle (FederAnim) :

« L'animation socioculturelle promeut des actions sociales et culturelles au service de la collectivité. Elle vise à améliorer le vivre ensemble, la participation et la citoyenneté. Elle défend la qualité de vie des individus et de la population dans son ensemble en soutenant l'expression de leurs désirs, de leurs besoins et de leurs droits. Au travers de son action, elle organise et soutient des activités afin de mobiliser des groupes et des populations en vue d'un changement social. L'animation socioculturelle participe au développement et au renforcement des compétences des individus. Elle se construit par la

libre adhésion des publics à ses actions. L'animation socioculturelle facilite les liens entre les différents groupes sociaux et favorise l'intégration et la solidarité. De plus, elle encourage les prises de conscience d'identités collectives et valorise la diversité »

1.3.2 Pourquoi développer une politique d'animation socioculturelle à Épalinges ?

Des professionnel-le-s de la Suisse entière ont travaillé récemment à la réalisation d'un document de référence de l'animation socioculturelle qui identifie et valorise les pratiques communes à toutes les régions linguistiques. Dans ce texte, le groupe de travail identifie la nécessité du développement d'une politique d'animation socioculturelle dans les communes comme celle d'Épalinges en postulant :

« L'augmentation des inégalités sociales ainsi que le sentiment d'insécurité et la tendance au repli qui peuvent en résulter représentent un défi de cohésion sociale, de solidarité et de bien vivre ensemble. L'animation socioculturelle peut jouer ici un rôle central, pour ouvrir des espaces démocratiques et citoyens de discussion, d'éducation populaire et de compréhension globale des enjeux urbains, écologiques, politiques, économiques et sociaux. En médiatrice, l'animation socioculturelle peut contribuer à chercher, entre différent-e-s acteurs-trices, des solutions justes et négociées de façon participative »

En ce sens, le développement des activités du CAP est un élément extrêmement important du maintien de la cohésion sociale et d'un cadre de vie harmonieux à Épalinges.

1.4 Historique de l'animation socioculturelle à Épalinges

En 1996, suite à une demande d'un groupe de jeunes de la commune, un local est mis à leur disposition, « La maison des jeunes ». Des soirées y sont alors régulièrement organisées. Après un départ et un fonctionnement en « autogestion », deux personnes rémunérées sont engagées à respectivement 25% et 30% par la Commune afin d'assurer l'ouverture et l'encadrement de cet espace. Le lieu est alors ouvert les mercredis et samedis après-midi.

C'est en 2009, sous la volonté de la Municipalité, qu'une première professionnelle de l'animation socioculturelle est engagée. La maison des jeunes devient alors le « Centre d'animation des jeunes d'Épalinges (CAJE) ». Le centre propose dès lors des plages d'accueil libre adressées aux jeunes de la commune entre 12 et 17 ans.

Peu à peu, l'équipe s'agrandit en même temps que l'offre de ses activités s'étoffe. Le centre consolide d'abord son accueil libre adressé aux jeunes. Celui-ci propose les heures d'ouverture les plus larges du canton, du mercredi au dimanche. Une sortie par mois est proposée, un Conseil des jeunes mis en place avec les jeunes qui fréquentent le centre et des nouveaux projets voient le jour. Le CAJE étant rapidement intégré au Conseil d'Établissement et à la Commission culturelle, de nouveaux ponts se créent et le centre s'engage sur de nouveaux terrains.

Dès 2011, remarquant que la fréquentation au réfectoire scolaire de Bois-Murat est en nette augmentation et que certains enfants se trouvent « livrés à eux-mêmes » entre midi et 14h, l'équipe a l'idée de proposer un espace d'accueil et d'animation au sein de l'école. C'est ainsi qu'une ouverture de salle de gym et des activités sont proposées aux enfants, d'abord deux fois par semaine puis tous les jours, hormis le mercredi.

Parallèlement, les Vaudois-es votent sur le projet de loi de l'école à journée continue, obligeant les Communes à mettre en place une offre parascolaire pour les élèves jusqu'à 12 ans pendant la pause de midi. Rapidement, cette obligation apparaît comme une opportunité pour l'équipe d'animation du CAJE. Partant de l'idée qu'il est important de proposer un autre type d'accueil aux enfants à partir de 10 ans (jusqu'alors pris en charge par des Unités d'Accueil Pour Écoliers), que les enfants ont davantage

besoin d'être accompagnés dans leur prise d'autonomie et la gestion de leur temps libre que d'être « encadrés », la libre participation à des activités prend alors tout son sens. C'est ainsi que les animateurs-trices socioculturel-le-s se positionnent en tant qu'adultes de référence et « personnes ressources » pour les enfants, leurs proposant des activités auxquelles ils sont libres de participer ou non. Le CAJE a alors investi ce terrain en développant son offre au fil du temps et en s'adaptant au nombre toujours croissant d'enfants.

Depuis 2021, une convention de délégation de l'accueil parascolaire 12h-14h pour les 7-8P est établie avec le réseau de l'accueil de jour d'Epalinges (AAEE). Le travail du centre d'animation socioculturelle est ainsi reconnu et répond aux exigences de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) pour cette tranche horaire.

Dès 2012, sous l'impulsion de la commission culturelle, le CAJE met en place et coordonne la fête de la musique. Il met ainsi un premier pied dans ce qu'il développera par la suite ; des événements socioculturels qui s'adressent à tous et toutes les habitante-s de la commune, cherchant notamment à créer des liens entre les jeunes et le reste de la population.

A partir de 2013, partant du constat que rien n'est alors proposé pour les enfants entre 9 et 11 ans dans la commune, le CAJE met en place des activités pour cette tranche d'âge. Cela répond autant à un besoin des parents que des enfants. La possibilité d'évoluer dans une dynamique de groupe qui ne soit ni scolaire, ni familiale est une opportunité importante pour les enfants. L'un des objectifs de ces accueils est de proposer un espace d'expérimentation de la vie collective qui permet de développer autant le « savoir-être » que le « savoir-faire ».

1.5 Le passage du CAJE au CAP

En 2016, le CAJE est associé au projet « Quartiers solidaires »¹ de Pro Senectute, adressé à tous les Palinzard-e-s de plus de 55 ans. L'objectif de la collaboration est de veiller à la continuité du projet une fois l'accompagnement de Pro Senectute (d'une durée de 5 ans) arrivé à terme.

En 2018, du temps de travail d'animation socioculturelle est spécifiquement dédié aux locataires des nouveaux appartements protégés de la Croix-Blanche 35, en soutien à la vie en communauté et à l'organisation d'activités.

Ces liens créés avec les seniors permettent alors de marquer plus officiellement un tournant.

En 2019 en effet, suite à l'évolution et à l'élargissement de la palette de ses activités, le « Centre d'animation des jeunes d'Epalinges – CAJE » devient le « Centre d'animation socioculturelle palinzard – CAP ». Ce changement de nom illustre le tournant pris au fil du temps ; d'un centre au départ destiné uniquement à la jeunesse à des espaces et des activités socioculturelles pour tous et toutes les habitant-e-s de la commune.

En 2020 enfin, le CAP accueille un nouveau poste de travail social de proximité (TSP). C'est un dispositif ciblé sur les 12-30 ans, proposant des suivis individuels et une présence dans l'espace public communal.

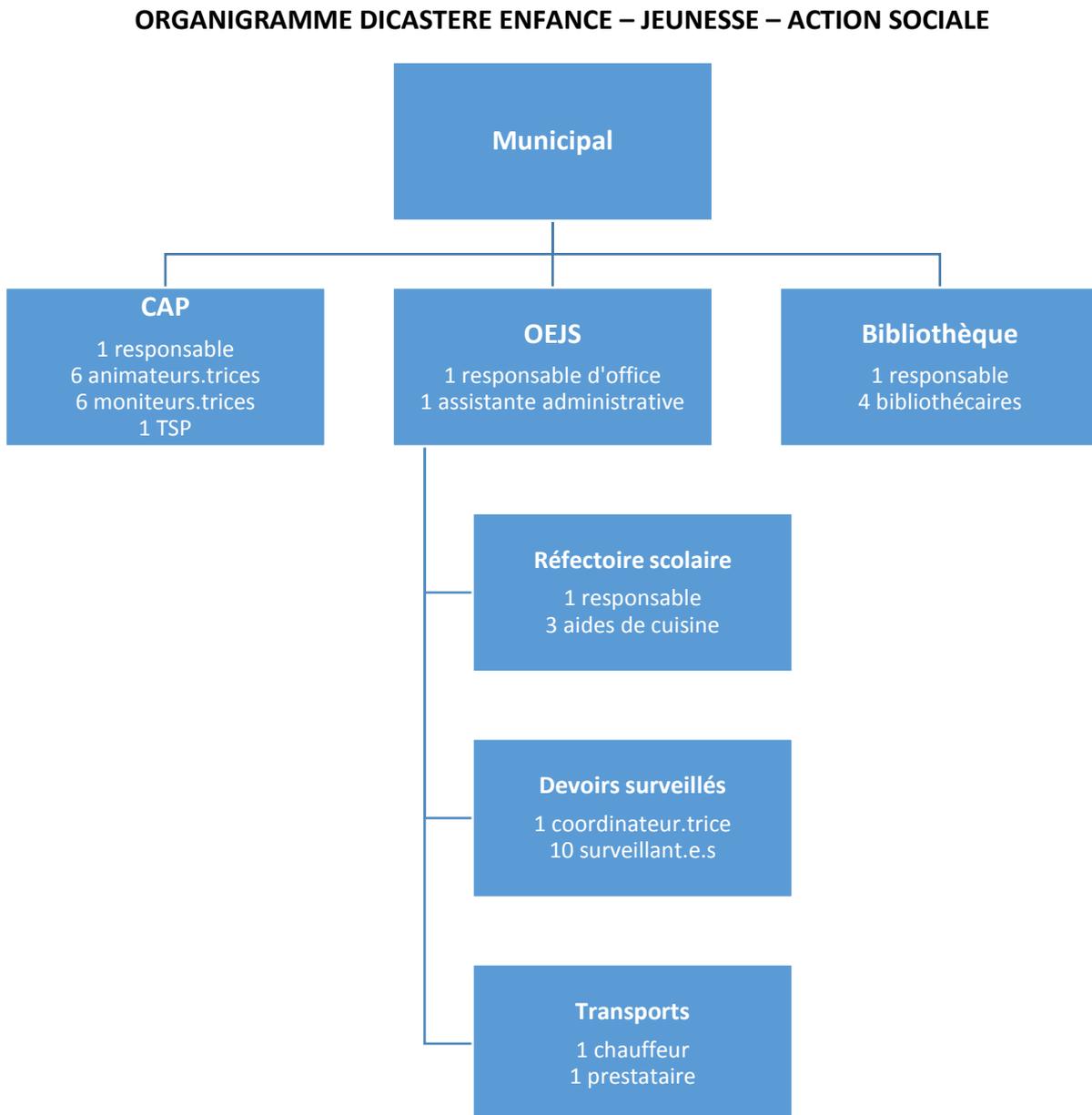
Aujourd'hui le CAP organise et participe à des activités s'adressant à toute la population palinzarde, en gardant un ancrage fort auprès des jeunes et des enfants.

¹ « Quartiers Solidaires » vise à encourager les habitant-e-s, et en particulier les plus âgé-e-s, à influencer sur leur propre environnement, en organisant eux-mêmes des projets selon leurs besoins, ressources et envies : <https://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/epalinges-388.html>

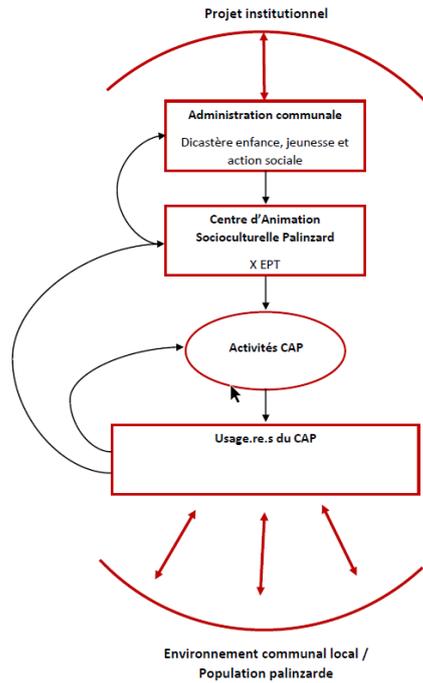
Ainsi, l'offre continue à se développer et à évoluer au fil des besoins et aspirations de la population, du terrain et des autorités palinzardes.

2 Organisation et fonctionnement du CAP

2.1 Organigrammes



ORGANIGRAMME INTERNE DU CAP



2.2 Aperçu des publics cibles et principaux terrain

CAP ENFANTS	CAP JEUNES	CAP SENIORS	CAP POUR TOUS	TSP
Réfectoire scolaire	Accueil libre	Croix-blanche 35	Projet places de jeux	Travail social de proximité
Préau	Sorties	Les logements adaptés	Sport pour tous et toutes	Petits jobs
Mercredis 9-11 ans		L'espace communautaire : Billy et Melby	Atelier théâtre tout public	Free fit
Accueil parents-enfants		Les Palinzâges	Accueil parents-enfants	
		Café rencontre -RDV chez Billy	Fête de la musique	
			Café-débat	
			L'espace communautaire : Billy et Melby	
			Les Palinzâges	
			Café rencontre - RDV chez Billy	

2.3 Composition d'équipe et dotation RH

L'équipe du CAP est entièrement composée de professionnel-le-s de l'animation socioculturelle, diplômé-e-s HES ou titre jugés équivalent.

En 2023, l'équipe compte :

- Une animatrice socioculturelle responsable à 68%, formée HES
 - Une animatrice socioculturelle responsable adjointe à 71,5%, formée HES
 - Deux animateurs socioculturels à 73%, formés HES
 - Deux animatrices socioculturelles à 63%, formées HES
 - Un travailleur social de proximité à 70%, formé HES
 - Un animateur auxiliaire en formation à 50 %
 - Un animateur auxiliaire à 21%
- => Pour un taux d'activité global de 552,5%
- Un stagiaire HES à 100%

Chaque année, l'équipe participe à des formations continues afin d'actualiser ses compétences, faire évoluer ses pratiques, améliorer ses interventions, et prendre du recul pour analyser ses actions.

3 Mission générale et axes d'intervention

3.1 Mission générale

La mission générale du CAP est de mettre en place une politique d'animation socioculturelle à l'attention de tous et toutes les habitant-e-s de la commune d'Épalinges, avec un focus particulier sur sa jeunesse. Elle comprend la mise en place de projets et d'activités qui permettent la rencontre, notamment intergénérationnelle, et la participation des habitant-e-s dans une dynamique de libre adhésion et de valorisation des individus et des collectifs.

Ceci en développant principalement les axes d'intervention suivants :

3.2 Axe maintien et promotion du lien social et des solidarités

- Favoriser les échanges, la communication, les relations et la participation
- Appuyer la reconnaissance de la diversité culturelle et l'ouverture : l'autre comme porteuse d'une identité plurielle et complexe
- Le CAP comme source de convivialité : proposer des espaces de référence pour des moments privilégiés entre les habitant-e-s de la commune

3.3 Axe citoyenneté et intégration

- Permettre aux usagers-ères de se sociabiliser, de se familiariser avec la vie en groupe et de développer leur esprit critique
- Promouvoir, exploiter et développer les compétences et les ressources des individus et des groupes
- Participer à développer le potentiel des habitant-e-s à devenir des acteurs-trices sociaux-ales s'engageant dans la création de collectifs
- Prévenir et lutter contre l'exclusion

- Être un relais entre les aspirations des acteurs-trices de la société civile et les organismes politiques, administratifs, institutionnels, etc.

3.4 Axe prévention et promotion de la santé

- Participer à développer les compétences individuelles et collectives des usagers-ères vers une résolution des problématiques identifiées par ces derniers-ères
- Le CAP comme porte d'entrée : offrir des espaces d'ouverture, d'écoute et de référence, en rapport avec la prévention et l'échange d'informations relatives à toutes les problématiques de santé.
- Travailler en relation étroite avec d'autres organismes du domaine de la santé et de la prévention afin de rediriger les usagers-ères en fonction des problématiques rencontrées

3.5 Axe promotion culturelle

- Démocratie culturelle : reconnaître chacun-e comme porteur-euse d'une sensibilité propre et d'une créativité s'exprimant sous différentes formes
- Soutenir et promouvoir l'expression et la production artistiques sous toutes leurs formes
- Favoriser la mise à disposition d'espaces d'expression et de création
- Démocratisation de la culture : promouvoir et faciliter l'accès et l'ouverture à différentes formes d'art

3.6 Axe environnement de vie et espace public

- Participer au développement d'espaces publics en synergie avec les besoins de la population
- Porter attention à la promotion d'un environnement public inclusif, qui favorise la rencontre plutôt que d'être facteur de conflits ou d'exacerbation des inégalités
- Favoriser la mobilisation des habitant-e-s pour l'amélioration de l'aménagement public de la commune et susciter l'émergence de mouvements collectifs en ce sens
- Echange, information et production de savoirs lié à l'environnement et aux questions de notre rapport à la nature

4 Valeurs

Libre adhésion : l'action prend forme dans une dynamique de participation libre et volontaire et se fonde sur les compétences et les ressources des individus et des groupes sociaux.

Participation : les actions sont menées dans un esprit participatif en cherchant à impliquer tous et toutes dans la définition de leurs besoins, de leurs envies et dans la concrétisation des différentes activités auxquelles elles-ils aspirent.

Solidarité et collectif : par la promotion de la tolérance et du partage, l'action reconnaît l'approche collective comme fondamentale au développement d'une société harmonieuse et solidaire.

Emancipation : en mettant en valeur les potentiels créatifs et rassembleurs des individus et des groupes, l'action permet à ces derniers de questionner les discours normatifs en cherchant à dépasser les mécanismes de domination et de reproduction des inégalités.

Ouverture et respect : l'action est menée dans une attitude bienveillante et empathique, favorisant l'accès pour tous et toutes et un climat propice aux relations et à la coopération. La notion de respect est abordée comme terreau du développement du vivre ensemble.

Équité : l'action tient compte de la complexité et des éventuelles disparités entre les individus et veille à ce que personne ne soit laissé pour compte. Il s'agit de tendre à l'égalité de droits et des pouvoirs en postulant qu'il n'y a pas d'échelle dans la légitimité des savoirs et des compétences et que chacun-e est en mesure d'affirmer sa place dans la société, d'exercer un pouvoir et de co-construire sa vie et celle de son groupe vers un mieux-être collectif.

Accès et promotion de la culture : l'action reconnaît qu'il demeure des publics « empêchés » dans l'accès à la culture. Elle vise à réduire la distance entre les publics et les offres et pratiques culturelles. Elle cherche toutefois à reconnaître la créativité et la sensibilité de chacun-e en se gardant de postuler qu'il n'existe qu'une seule forme de culture légitime.

5 Moyens : déploiement de l'action sur le terrain

Le CAP développe une approche intergénérationnelle et tous publics. Il oriente toutefois son action en activités régulières par public cible ainsi qu'en développant des projets ponctuels d'envergure avec et pour la population palinzarde de tous âges.

Le CAP développe également une approche inclusive, permettant d'accueillir des personnes avec une déficience au sens large (déficience physique, mentale, sensorielle, cognitive ou psychique, un polyhandicap ou un trouble invalidant). Ainsi, dans la mise en place d'activités, le CAP cherche à être au plus proche de ses usagers-ères, permettant ainsi, si besoin, d'adapter son action et ses groupes à tous et toutes.

5.1 Enfants

Les activités destinées aux enfants sont multiples et se déroulent sur différents terrains. De même, le CAP développe des activités pour différentes tranches d'âges allant de la petite enfance à la préadolescence.

Sur le terrain de l'école de Bois-Murat, l'équipe du CAP intervient quotidiennement spécialement et principalement lors des temps de la pause de midi et après l'école. Les espaces occupés sont variés, allant du réfectoire scolaire à la salle de gymnastique, au local qui lui est destiné et au préau scolaire.

Les animateurs-trices socioculturel-le-s sont présent-e-s auprès des enfants dans ces moments de temps libre. Les activités proposées sont un moyen de créer et de favoriser le lien social et la collectivité. Grâce à la « Jalette », un vélo cargo réadapté en boîte à jeux mobile, les animateurs-trices socioculturel-le-s vont à la rencontre des enfants pour discuter, donner un goûter, prêter des jeux, etc. Les activités proposées sont sans inscription et gratuites dans une idée de libre adhésion et d'accessibilité à tous et toutes.

Les enfants sont également accueillis de manière hebdomadaire le mercredi après-midi. Les activités proposées visent à encourager l'autonomie des enfants, l'expérience du groupe hors cadre scolaire et familial, ainsi que la découverte de différents domaines culturels, sportifs ou de loisirs. Quelques exemples d'activités : sortie à la patinoire, séance de cinéma, visite de musées, ramassage de déchets, peinture sur borne, initiation au yoga etc.

5.2 Jeunesse

La population des adolescent-e-s et des jeunes est l'un des grands axes de l'activité du CAP.

Ainsi, l'accueil libre du CAP est un espace où l'on est accueilli et où l'on est libre d'aller et venir. Il s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans. On y fait, entre autres, des activités, on discute, on échange, on

essaye, on se rencontre et on trouve du soutien. Deux animatrices et animateurs socioculturel-le-s sont présent-e-s, disponibles pour les jeunes et garant-e-s du cadre. L'accueil libre est entièrement gratuit et ouvert à tous et toutes.

En plus de l'accueil libre, l'équipe du CAP propose et organise chaque année avec les jeunes des sorties culturelles, sportives et de loisirs, par exemple au théâtre, au skate-park ou à Europa-Park.

De plus, des projets ponctuels à moyen-long terme sont également mis en place avec les jeunes afin qu'ils puissent s'investir autour d'un projet commun. Par exemple, un four à pizza mobile a été construit. Il est utilisé lors de manifestations publiques tels que les marchés saisonniers.

5.3 Tous publics

Dans le cadre de son approche tous publics et intergénérationnelle, le CAP élargit progressivement son champ d'action afin de proposer des activités pour tous les âges et destinées à tous et toutes par le biais de différents projets tels que l'accueil de conférences, la coordination de l'organisation de la Fête de la musique d'Epalinges, la participation à l'organisation de fêtes de quartier, etc.

La portée des projets d'animation est marquée par la création et le renforcement du lien social et des relations intergénérationnelles entre les participant-e-s, par l'identification des habitant-e-s à leur environnement, par la dynamisation de la population et par la participation citoyenne.

Un espace de rencontre et d'échanges est proposé pour les parents et leurs enfants en âge préscolaire afin de favoriser leur socialisation. C'est un lieu où l'enfant apprend les règles de la vie en collectivité. C'est un temps commun entre l'adulte et l'enfant, le parent peut se poser, rompre l'isolement, observer son enfant, être orienté et rassuré. Il n'y a pas d'inscription, l'enfant est accompagné par un adulte qui s'occupe de lui. L'adulte reste avec l'enfant tout le temps de l'accueil. Il n'y a pas d'activités proposées, le parent n'est pas obligé de faire quelque chose avec son enfant.

L'espace communautaire Billy et Mellby situé dans le bâtiment de la Croix-Blanche 35 est dédié à des activités communautaires ouvertes à tous et toutes qui permettent la création de lien entre les utilisateur-trices du lieu, leur participation à la vie de leur commune ainsi que leur expression. Des activités ponctuelles telles que des conférences dédiées aux personnes en âge de la retraite ainsi que des projections de films s'y déroulent. Un accueil libre ouvert à tous et toutes y est proposé une fois par semaine. Cet espace a pour vocation d'être un lieu de ressources, d'écoute, d'aide et de conseils pour l'engagement et la participation dans sa commune, les activités bénévoles et la vie associative.

5.4 Seniors

En 2018, des logements protégés ont été construits à la Croix-Blanche 35. En tout, 21 personnes âgées y résident. Une salle au rez-de-chaussée leur est dédiée. Cet espace est animé par l'équipe du CAP. C'est aussi dans ce bâtiment que des activités communautaires sont proposées dans les salles Billy et Mellby, espaces ouverts à toute la population palinzarde (cf. point 5.3). Le CAP est en lien de proximité avec tous et toutes les résident-e-s des appartements protégés et participe au soutien et à l'organisation de la vie en communauté dans les locaux.

Des moments d'animations, destinés aux locataires des appartements protégés sont proposés quotidiennement : repas, projection de films, moments de rencontres ou autres qui participent au maintien de la vie collective de ce lieu. Un soutien aux nouveaux médias sous forme de permanence est proposé aux locataires, ayant pour objectif de leur apporter un soutien dans les démarches administratives et également de découverte et d'aide dans l'utilisation de nouveaux médias (tablettes, smartphones, réseaux sociaux etc.)

Comme déjà explicité au point 5.3, l'espace communautaire Billy accueille des activités créatrices de lien social et des moments de rencontre et d'échange comme par exemple un café-rencontre pour les personnes seules, ou toutes celles qui le souhaitent.

Dans la continuité du projet de la Croix-Blanche 35, le CAP s'est vu attribué en janvier 2023 le mandat d'animation socioculturelle pour les nouveaux logements adaptés de la Girarde 4.

Le CAP a soutenu Pro Senectute dans la mise en place du projet Quartiers Solidaires. Cette démarche s'adresse aux personnes retraitées et en pré-retraite dès 55 ans, à la demande d'une Commune. A Épalinges, le projet a été lancé en septembre 2016 et touche tous les seniors et tous les quartiers. Son but est de favoriser les liens sociaux et l'entraide entre seniors pour créer une communauté qui prend en compte ses propres besoins. Il a permis de mettre sur pied des activités voulues et portées par des habitant-e-s, avec l'accompagnement d'animatrices de proximité. Depuis 2022, le groupe d'habitant-e-s des « Palinzâges » fonctionne de manière autonome. Ainsi, le CAP se tient à disposition pour tout soutien et suivi afin de contribuer à la pérennisation du projet.

5.5 Travail social de proximité

L'action du travail social de proximité vise à apporter une présence particulière auprès des populations moins accessibles et parfois marginalisées. L'approche est ainsi plutôt axée sur du suivi individuel, de la prévention et du soutien de projets.

L'action du travail social de proximité s'inscrit dans une politique globale de la jeunesse et d'animation socioculturelle qui favorise la transition des jeunes vers une vie adulte indépendante et intégrée.

Le TSP renforce le lien social auprès des jeunes de 12 à 30 ans ne fréquentant pas les structures existantes et le réseau social et communautaire de la Commune. Son intervention consiste en une présence (principalement dans l'espace public) et la mise en place d'actions s'inscrivant dans une démarche à long terme. Il propose des médiations, discussions et actions de prévention et oriente les jeunes vers les structures adéquates en s'appuyant sur un travail de réseau.

Le TSP agit comme un relais auprès des autorités et des partenaires quant aux préoccupations et problématiques du public-cible.

L'action du TSP est menée dans le respect des notions de base suivantes :

- Libre adhésion et accessibilité : l'adhésion de la personne concernée prime avant d'envisager un travail commun
- Travail hors mandat nominatif et/ou sécuritaire : s'inscrivant dans une dynamique à long terme, la mission ne consiste pas à assurer l'ordre public ou à pacifier les rues de la commune. Le TSP peut toutefois y contribuer par des actions indirectes et un travail de proximité auprès des populations concernées
- Confidentialité : lors des suivis, aucune information sensible concernant des personnes ou des groupes hors de ses réseaux professionnels réduits n'est transmise
- Travail en réseau : la construction et le maintien d'un réseau professionnel dense est un outil central pour le déploiement du travail auprès de la population
- Mise en place de projets spécifiques : dans le but de faciliter la rencontre avec le public-cible, pour favoriser l'intégration sociale des jeunes ou partant d'un besoin du terrain, le TSP met en place et gère divers projets à portée locale (par exemple : ouverture d'une salle de sport un soir de semaine, mise en place d'un service de petits jobs pour les jeunes dans la commune, présentation dans les classes d'écoles, etc.).

5.6 Projets ponctuels

L'équipe du CAP développe des projets ponctuels d'envergure avec et pour la population palinzarde de tous âges.

En effet, les valeurs qui sont au cœur des actions de l'animation socioculturelle et guident les actions du CAP permettent de proposer des projets pouvant réunir différentes tranches d'âges et milieux sociaux, ceci dans un esprit de libre adhésion et de libre participation, dans une perspective collective favorisant la citoyenneté.

Les projets ponctuels du CAP (par exemple : « Femmes en marche », « Inside Out » et le réaménagement de places de jeux) ont été réalisés et développés suite à des besoins identifiés par la population ou des autorités communales et ont ainsi permis de mener des actions sociales et culturelles visant à améliorer le vivre ensemble et la participation tout en cherchant à mobiliser des groupes en vue d'un changement social ; ce qui constitue une des finalités de l'animation socioculturelle.

5.7 Moyens de communication

Le CAP utilise différents moyens de communication en fonction des projets et des publics qu'il souhaite atteindre. Le site internet est un outil important dans l'organisation interne et de communication auprès de la population palinzarde : www.cap-epalinges.ch. Le CAP est également présent sur le site internet de la commune d'Épalinges, sur Facebook, Instagram et WhatsApp.

Parmi les autres moyens de communication utilisés par le CAP, il y a également l'édition d'une gazette semestrielle avec un programme d'activités destinées et envoyées aux jeunes de la commune, des articles dans deux journaux de la Commune ainsi que des flyers et affiches disposés à différents endroits de la commune.

En fonction des projets, le CAP utilise différents moyens de communication qui lui paraissent utiles tels que des articles dans des journaux régionaux, des communiqués de presse, des courriers, etc.

6 Divers

6.1 Le CAP comme lieu de formation

Le CAP est un lieu de de formation dans le domaine de l'animation socioculturelle. En partenariat avec la HES-SO - Haute École de Suisse Occidentale, il accueille, dans la mesure du possible, des étudiant-e-s en formation à l'HETSL - Haute École de Travail Social de Lausanne.

La formation pratique dont il est question ici se réfère aux périodes effectuées par les étudiant-e-s de la HES-SO sur le terrain professionnel durant leur cursus de formation. Elle peut être proposée selon diverses modalités : à plein temps, en emploi ou à temps partiel. Celle-ci commence soit au début du premier ou du second semestre et donne lieu à un contrat tripartite pour chaque engagement. Le contrat indique les objectifs à atteindre par la personne étudiante et précise les ressources mises à sa disposition. Il résulte d'une négociation entre l'étudiant-e, son enseignant-e et la-le praticien-e formateur-trice - PF. Le contrat permet à chaque partie de formaliser ses attentes et de s'entendre sur les objectifs d'apprentissage visés. Le rôle de PF est actuellement rempli à l'interne par une personne de l'équipe d'animation.

La mission de formation ciblée par le CAP implique la mise en situation professionnalisante de l'étudiant-e afin qu'il ou elle développe des compétences professionnelles, relationnelles et sociales

et acquière ainsi l'attitude réflexive indispensable à l'interrogation de sa pratique et à la promotion de nouveaux savoirs. Cet engagement est fondamental tant pour les étudiant-e-s que pour l'institution.

D'autres types de projets formatifs plus courts sont également accueillis ponctuellement au CAP. Ils se présentent sous forme de stages découvertes ou de modules de cours axés sur la visite et la découverte de terrain.

6.2 Collaborations

Les collaborations aussi bien avec d'autres entités communales qu'avec des associations sont valorisées et recherchées par le CAP.

La collaboration avec d'autres services communaux permet :

- De bénéficier des compétences présentes au sein des autres services pour la mise en œuvre de projets
- De décloisonner les approches et d'apporter d'autres dimensions à certains projets communaux
- De rendre visible le travail du CAP au sein de la commune

La collaboration avec des associations, des institutions sociales de la région et des intervenant-e-s extérieur-e-s permet au CAP de :

- Rester en lien avec les actualités de ses partenaires
- S'informer
- Bénéficier de formations
- Valoriser le tissu associatif et les compétences présentes au sein de la commune
- Consolider des projets
- Se renouveler, diversifier ses propositions
- Réorienter, conseiller

6.3 Observatoire de la cohabitation

Afin de favoriser les liens sociaux, de prévenir et de résoudre les problèmes liés aux incivilités, à des conflits sociaux ou à des dégradations du patrimoine, un Observatoire de la cohabitation est actif au sein de la commune d'Épalinges. Il est né d'échanges entre le policier de proximité, l'équipe d'animation et leur coordinateur externe.

Cet organe indépendant et pluridisciplinaire est financé par la Municipalité. Il est coordonné par des expert-e-s indépendant-e-s, animé par des représentant-e-s du CAP, de la police de proximité de la Gendarmerie vaudoise et conseillé par des délégué-e-s d'instances officielles.

L'Observatoire de la cohabitation d'Épalinges est à l'écoute des préoccupations de la population. Il filtre les faits qui sont portés à sa connaissance, analyse et facilite les résolutions de problèmes en référence à la loi et dans la limite de ses moyens. Le cas échéant, il oriente les protagonistes ou les interlocuteurs-trices vers les services spécialisés et compétents.

L'OCE est composé d'un Comité de direction de six personnes et d'un Conseil élargi de cinq représentant-e-s. Le Conseil élargi est un organe consultatif. En juin 2023, il est composé d'un représentant de la direction des écoles, d'un représentant des Transports publics lausannois, d'un représentant du service de gestion des menaces de la Police cantonale vaudoise, du chef de la sécurité publique d'Épalinges, du coordinateur régional de l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM).

7 Conclusion

Vu l'approche exigeante explicitée dans ce document et au vu des changements et évolutions constants de la société, il semble important de faire un diagnostic et une évaluation des pratiques du CAP à la fin de chaque législature. Ceci afin de les réorienter en lien avec les besoins politiques et citoyens du moment.

Annexes : Cahiers de charges